



Intervention abusive de mon gestionnaire immobilier

Par Pivoine

Bonjour

La gestion d'une boutique m'appartenant est effectuée par une agence .Or celle-ci a réalisé sans me prévenir et sans mon accord bien sur, une visite dite"patrimoniale" sur ce site.Un mail avec photos " pour simple information " (sic) m'a été adressé, puis mon compte de gestion a suivi avec un debit de 133 euros pour cette prestation ..

Je considère qu'il s'agit d'un abus de gestion et envisage de réclamer immédiatement un remboursement.

Merci d'avance pour vos conseils.

Par yapasdequoi

Bonjour

Il faut vérifier le contrat et s'il prévoit ces prestations.